



GUIDE CLAS

Le Contrat Local
d'Accompagnement
à la Scolarité

Sommaire



Qu'est ce qu'un CLAS ? 2

Les acteurs

Les enfants concernés 3

La place des parents 4

La concertation avec l'école 5

Les accompagnateurs 6

Les modalités d'intervention 7

Conclusion 8

Qu'est ce qu'un CLAS ?

- ce dispositif propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social
- des actions à caractère laïque, dans le respect des choix individuels
- l'accompagnement à la scolarité, notamment centré sur l'aide méthodologique au travail scolaire, se déroule hors temps scolaire mais en étroite collaboration avec l'école et des structures concourant à la coéducation des enfants
- un cadre partenarial. La démarche doit viser la continuité de l'action éducative. La recherche de coordination et d'articulation avec les établissements scolaires est particulièrement recommandée. Cela inclut aussi des liens avec d'autres actions : PEDT, PRE, PEL
- ces actions créent ainsi les conditions d'une prise en compte par les porteurs de projets, du rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants, via notamment la facilitation et la médiatisation des relations avec l'école
- ainsi toute action qui relèverait exclusivement de l'aide aux devoirs et du seul accompagnement au travail scolaire, individualisé ou non, ne relève pas du champ de financement des CLAS.
- la fréquence des séances et leur régularité doivent permettre une progression de l'enfant. Deux séances hebdo sont préconisées.

Sur le département, le CLAS est piloté, animé, financé principalement par la CAF dans le cadre d'un comité de pilotage associant la Préfecture et l'Inspection Académique, le Conseil Départemental et la MSA.

Il s'inscrit plus généralement dans une politique de soutien à la parentalité portée par les Caf.

Textes de référence : (cf sites internet)

- 1996 : circulaire fondatrice des CLAS
- Guide de l'accompagnement à la scolarité
- COG 2013/2017 CNAF/Etat

Les acteurs

Les enfants concernés

Le CLAS s'adresse aux d'enfants/jeunes scolarisés dans des établissements du premier et du second degré.

Le CLAS ne s'adresse pas à tous les enfants, mais seulement à ceux pour lesquels un besoin a été repéré. L'orientation se fait en accord avec les parents en lien avec les enseignants voir d'autres partenaires (travailleurs sociaux, PRE...).

L'intervention vise à :

- élargir leurs centres d'intérêt
- valoriser leurs acquis
- promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté
- acquérir des méthodologies adéquates pour s'épanouir et réussir à l'école
- favoriser l'autonomie et l'apprentissage de la vie collective.

Les CLAS se distinguent de tout accompagnement individualisé dans le cadre d'une aide aux devoirs.

Une action CLAS = un groupe identifié d'enfants. Dans certains cas, un accompagnement individuel peut être proposé comme soutien et enrichissement de la démarche collective et comme moyen d'implication des parents.

Les actions concernent des groupes constitués de 5 à 15 enfants maximum.



La place des parents

Les parents doivent être pleinement associés à la dynamique de mise en œuvre. Il s'agit de **renforcer et d'améliorer les relations famille/école** et leur offrir un espace d'information, de dialogue, de soutien et de médiation leur permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Établir des **liens privilégiés**, avec les parents pour :

- ✎ les aider à reprendre confiance dans leur rôle de parents
- ✎ les soutenir dans leur effort personnel d'information et leur relation avec l'école
- ✎ les orienter vers les actions proposées dans le cadre d'autres dispositifs de soutien à la parentalité
- ✎ prévoir des temps d'accueil des parents pendant les séances
- ✎ les associer aux côtés de leurs enfants ou jeunes à la découverte des ressources du territoire sur lequel ils vivent.

Cerner les attentes des parents et définir avec eux leur mode d'investissement :

- ✎ prêter un intérêt à ce que fait son enfant à l'école et durant le CLAS
- ✎ venir chercher son enfant à la fin des séances
- ✎ favoriser la ponctualité, l'assiduité de son enfant pendant les séances
- ✎ aménager un lieu calme pour finaliser les devoirs à la maison
- ✎ fixer un cadre, des horaires de travail à son enfant
- ✎ valoriser les atouts de son enfant.

La concertation avec l'école

L'accompagnement à la scolarité est une action construite en collaboration avec l'école.

Elle se traduit par des actions mises en place à des moments privilégiés :

- ✎ lors du diagnostic préalable afin d'identifier le profil et les besoins de l'enfant et de fixer les objectifs de progression à court terme
- ✎ lors du démarrage de l'activité pour harmoniser les interventions
- ✎ au cours de l'année en cas de difficultés
- ✎ lors du bilan de fin d'année et de l'évaluation de l'efficacité de l'intervention.



Les accompagnateurs

Ce sont des adultes différents du parent ou de l'enseignant (bénévole ou professionnel) qui accompagnent l'enfant régulièrement et porteront un autre regard sur lui.

Le nombre des accompagnateurs mobilisés doit permettre une prise en charge adaptée aux enfants, aux jeunes, ainsi qu'au contexte local. Il se traduit le plus souvent par un **accompagnateur pour 5 à 7 enfants**.

L'accompagnateur peut être un **professionnel ou un bénévole**. Sa tâche requiert des **compétences et des connaissances** fondées sur l'expérience, la connaissance du **système scolaire** et du **contexte local**. Il doit être doté d'un **sens de la relation** tant avec les enfants et les jeunes qu'avec leurs parents, Il peut jouer un **rôle d'intermédiaire entre la famille et l'école**.

Il ne doit pas se substituer aux parents et leur donner les outils nécessaires pour mieux suivre eux-mêmes le travail de leurs enfants.

L'accompagnateur a pour principes :

- le respect et la tolérance, l'ouverture et l'écoute
- la confidentialité, le non-jugement, l'impartialité
- la valorisation des compétences des enfants et des parents
- la valorisation de l'entraide ou de l'aide mutuelle au sein du **CLAS**



Les modalités d'intervention

Méthodologies mobilisées par les accompagnateurs

- centrées sur l'**aide méthodologique au travail scolaire** et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Il s'agit de proposer **des méthodes et des approches susceptibles de leur faciliter l'acquisition des savoirs**
- mobiliser des stratégies diversifiées et mettre l'accent sur l'importance de la régularité, de l'organisation du travail personnel et sur la méthodologie, sous forme de séances hebdomadaires qui s'appuient sur un temps de détente et de discussion et des activités supports mobilisant la pédagogie de détour (aide méthodologique au travail personnel, activités ludiques, artistiques, ...) qui permettent de **renforcer le plaisir de l'enfant ou du jeune dans son rapport à l'apprentissage**
- encourager le goût de la culture la plus diversifiée, **l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir**. Proposer d'élargir les centres d'intérêt par une ouverture sur les ressources artistiques, culturelles, sportives, de la ville et de son environnement proche
- s'attacher tout particulièrement à **renforcer la confiance** des enfants et des jeunes **dans la capacité de réussite personnelle et scolaire**

Déclinaison opérationnelle

- ✎ un lieu " neutre " et en dehors du temps scolaire : dans des locaux associatifs, communaux
- ✎ Information aux parents et rencontres programmées tout au long de l'année scolaire
- ✎ formalisation des engagements de chacun par un contrat (enfant, parents, opérateur, école) favorisant notamment l'information sur les objectifs et les contenus des actions et leur évaluation
- ✎ organisation de temps forts et de convivialité
- ✎ session CLAS partagées enfants/parents
- ✎ actions coordonnées avec les services et équipements existants.

Conclusion

Dans le respect des rôles et des missions de chacun, le CLAS participe à la cohérence éducative globale sur un territoire donné.



